

Questions au Feuilleton

6. En revenant de ces missions, M. Head fait-il habituellement rapport de ses activités au secrétaire d'État aux Affaires extérieures?

7. Quels fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures l'ont accompagné au cours des missions mentionnées aux paragraphes (3) et (5) ci-dessus?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): 1. Le 1^{er} septembre 1968.

2. Adjoint spécial du premier ministre. Il collabore à la rédaction de déclarations publiques pour le compte du premier ministre; il aide et conseille ce dernier sur des questions de politiques et entreprend toute mission que lui confie le premier ministre.

3. et 4. La liste suivante exclut les visites de nature autre qu'inter-gouvernementale faites par M. Head. Nigeria, octobre 1968, Général Yakubu Gowon, chef du gouvernement militaire fédéral; Grande-Bretagne, janvier 1969, accompagne le premier ministre à la Conférence des premiers ministres du Commonwealth; Italie, janvier 1969, accompagne le premier ministre; États-Unis, mars 1969, accompagne le premier ministre; Nigeria, juin 1969, Général Yakubu Gowon, chef du gouvernement militaire fédéral; Tanzanie, juin 1969, Président Julius Nyerere; États-Unis, septembre 1969; Nigeria, décembre 1969, Général Yakubu Gowon, chef du gouvernement militaire fédéral; États-Unis, mars 1970; Nouvelle-Zélande, mai 1970, accompagne le premier ministre; Australie, mai 1970, accompagne le premier ministre; Malaisie, mai 1970, accompagne le premier ministre; Singapour, mai 1970, accompagne le premier ministre; Japon, mai 1970, accompagne le premier ministre; U.R.S.S., juin 1970; Suède, juin 1970; Grande-Bretagne, juillet 1970; États-Unis, août 1970; États-Unis, novembre 1970; Tanzanie, décembre 1970, Président Julius Nyerere; Zambie, décembre 1970, Président Kenneth Kaunda; Pakistan, janvier 1971, accompagne le premier ministre; Inde, janvier 1971, accompagne le premier ministre; Singapour, janvier 1971, accompagne le premier ministre à la Conférence des premiers ministres du Commonwealth; Indonésie, janvier 1971, accompagne le premier ministre; Ceylan, janvier 1971, accompagne le premier ministre; Iran, janvier 1971, accompagne le premier ministre; U.R.S.S., mai 1971, accompagne le premier ministre; États-Unis, décembre 1971, accompagne le premier ministre; Tanzanie, janvier 1972, Président Julius Nyerere; Zambie, janvier 1972, Président Kenneth Kaunda; Nigeria, février 1972, Général Yakubu Gowon, chef du gouvernement militaire fédéral; Jamaïque, août 1972, Premier ministre Michael Manley; États-Unis, novembre 1972; Grande-Bretagne, décembre 1972, accompagne le premier ministre.

5. Novembre 1968 (avec le premier ministre), novembre 1969 (avec le premier ministre), juillet 1970, juin 1972.

6. M. Head fait rapport au premier ministre au cours de ces missions et à son retour. Le texte de ces rapports est en même temps mis à la disposition du secrétaire d'État aux Affaires extérieures avec qui M. Head a des entretiens à son retour de voyage.

7. Cette réponse se rapporte uniquement aux visites mentionnées aux paragraphes 3 et 5 à l'occasion desquelles M. Head n'accompagnait pas le premier ministre. Dans

[M. Wagner.]

chaque cas, sauf un, M. Head était accompagné du chef de la mission canadienne lors de ses entretiens avec les chefs d'État. Pour ses entretiens avec des fonctionnaires supérieurs, il était accompagné de l'agent responsable de l'Ambassade ou du Haut-commissariat du Canada (qui, dans certains cas, était le chef de la mission). M. Head était accompagné de l'ambassadeur du Canada lors de chacune de ses visites aux Nations Unies.

DÉFENSE NATIONALE—L'EFFECTIF DES FORCES
ARMÉES

Question n° 417—**M. Cossitt:**

Quel était l'effectif des Forces armées canadiennes à la fin, a) d'avril 1968, b) d'octobre 1972?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Voici quel était l'effectif rémunéré des Forces canadiennes: au 30 avril 1968—100,897; au 31 octobre 1972—82,849.

L'INSTALLATION D'UN TÉLESCOPE AU MONT KOBAN
(C.-B.)

Question n° 430—**M. Whittaker:**

1. Le gouvernement a-t-il décidé d'installer un télescope sur le mont Kobau, en Colombie-Britannique et, dans l'affirmative, à quand remonte cette décision?

2. Le gouvernement est-il, par la suite, revenu sur cette décision et, dans l'affirmative, à quelle date et pourquoi?

3. Un télescope a-t-il été construit en vue d'être installé sur le mont Kobau et, dans l'affirmative, a) qui l'a construit, b) combien a-t-il coûté et c) où se trouve-t-il actuellement?

4. A-t-on réenvisagé l'installation du télescope sur le mont Kobau ou ailleurs depuis qu'on est revenu sur la décision de ne plus l'installer et, dans l'affirmative, a) où prévoit-on le monter et b) quand prendra-t-on une décision?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): En ce qui concerne le Conseil national de recherches du Canada, la réponse est la suivante: 1. Le gouvernement a pris la décision d'installer un télescope sur le mont Kobau en septembre 1964.

2. Le gouvernement a décidé de discontinuer le projet en août 1968. Après avoir révisé les coûts estimatifs, on a réalisé qu'ils étaient plus élevés que les premières estimations et plusieurs scientifiques ont réalisé que l'utilisation du télescope, dû à des conditions défavorables d'examen, serait très restreinte.

3. La construction du télescope n'avait pas encore débuté au moment où l'on a discontinué le projet. Seulement les études de possibilités avaient été complétées de même que le miroir primaire et l'équipement nécessaire à la polir avait été acheté. Le miroir et l'équipement de polissage ont été retournés à WESTAR, un consortium d'universités canadiennes, en 1970 par le ministre d'alors de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

4. Le gouvernement n'a pas réenvisagé l'installation du télescope sur le mont Kobau. Après des études scientifiques, on a conclu qu'aucun site au Canada, y compris le mont Kobau, n'était aussi approprié que ceux du Chili ou d'Hawaii. Le gouvernement étudie présentement une proposition de la France pour partager les frais de construction et d'opération d'un télescope à Hawaii. Aucune date n'a encore été fixée quant à la décision.